



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Professions paramédicales

Question écrite n° 48062

Texte de la question

M. Claude Pringalle attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les inquiétudes des professionnels de l'orthophonie. En effet, les arrêtés relatifs à la modification des études d'orthophonie ne semblent pas avoir été pris. Il lui demande de bien vouloir l'informer de la position du ministère sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pringalle Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48062

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 652